

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, Place Charles de Gaulle
86022 POITIERS CEDEX
Amphithéâtre Hardoin

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Madame Sandrine LECLERCQ
Téléphone : 00 33 (0)5 49 45 42 22
Télécopie : 00 33 (0)5 49 45 47 65
sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr
http://droit.univ-poitiers.fr/iduca

Restaurants Centre Ville

Le Café Gourmand : 1, rue Regratterie - 05 49 46 28 53
La Charrette à Ar : 15, Place Charles de Gaulle - 05 49 41 03 26
Les Bons Enfants : 11 bis, rue Cloche Perse - 05 49 41 49 82
Le Capuccino : 5, rue Université - 05 49 88 27 39
Le Bistrot Notre Dame : 55, Place Charles de Gaulle - 05 49 88 35 62

Hôtels Centre Ville

Ibis centre : 15, rue du Petit Bonneveau - 05 49 88 30 42
Le Chapon Fin : Place du Maréchal Leclerc - 05 49 88 02 97
Le Central : 35, Place du Marché Leclerc - 05 49 01 79 79
Le Plat d'Étain : 7, rue Plat d'Étain - 05 49 41 04 80
Hôtel de l'Europe : 39, rue Carnot - 05 49 88 12 00

Mardi 13 MARS 2012

JOURNÉE D'ÉTUDE ORGANISÉE PAR
LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR
LES TERRITOIRES ET L'ENVIRONNEMENT

**LA RÉFORME DU FINANCEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT**

POITIERS
43, place Charles De Gaulle
Amphithéâtre Hardoin

9h00 - 16h30

www.droit.univ-poitiers.fr/iduca

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription obligatoire **avant le 6 mars 2012**

par courrier, ou par fax, ou par mail

à renvoyer à Sandrine LECLERCQ - Secrétariat du CERETE
Faculté de Droit et des Sciences sociales
43 Place Charles de Gaulle 86022 POITIERS CEDEX
Journée d'étude organisée par le CERETE

Madame Monsieur

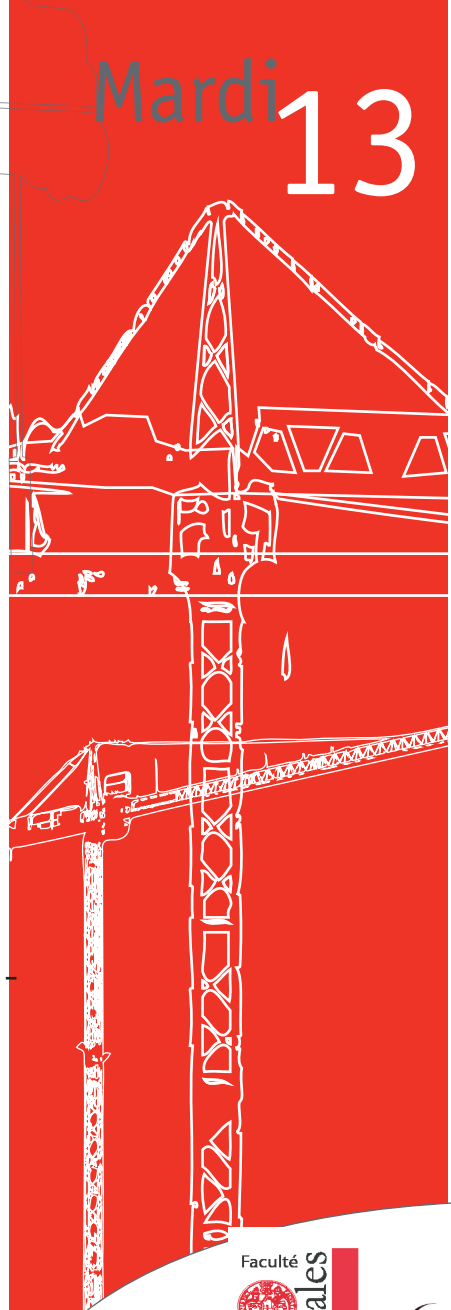
Nom/Prénom :

Fonction :

Adresse :

E-mail :

participera à la journée d'étude



Faculté
DROIT
& Sciences sociales
UNIVERSITÉ DE POITIERS



INSCRIPTIONS EN LIGNE

<http://www.weezevent.com/lareformedufinancement>

RENSEIGNEMENTS

Sandrine LECLERCQ
sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr
Téléphone : 00 33 (0)5 49 45 42 22
Télécopie : 00 33 (0)5 49 45 47 65
<http://droit.univ-poitiers.fr/iduca>

LE FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT

Sous la présidence de Maître Christian PORTRAIT, Notaire, Vice-Président de la chambre départementale des notaires

Accueil des participants

Accueil et présentation de la journée

M. Joël Monnet, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers.

M. Christian DEBOUY, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers, Directeur du Master 2 Droit de l'urbanisme et de la construction, Directeur du CERETE.

La genèse et les objectifs de la réforme.

Monsieur Patrice LALLEMENT, Chef du bureau de la fiscalité de l'aménagement, ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

L'impact de la réforme sur les taxes et participations existantes (PUP, archéologie préventive, participation ZAC, raccordement à l'égout...).

Monsieur Yann LE CORFEC, Responsable du service juridique du SNAL.

La taxe d'aménagement.

Monsieur Patrice LALLEMENT, Chef du bureau de la fiscalité de l'aménagement, ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

— Débats —

— Fin des travaux —

— Déjeuner libre —

LA DISSUASION FISCALE DE L'ÉTALEMENT URBAIN

Sous la présidence de Monsieur Christian DEBOUY

Introduction juridique du thème : les outils juridiques de lutte contre l'étalement urbain.

Monsieur Christian DEBOUY, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers, Directeur du Master 2 Droit de l'urbanisme et de la construction, Directeur du CERETE.

Le versement pour sous-densité.

Monsieur Yann LE CORFEC, Responsable du service juridique du SNAL.

Une fiscalité complémentaire : la taxation forfaitaire lors de la première cession d'un terrain nu devenu constructible (art. 1529 et 1605 nonies CGI).

Maître Jean-Michel COQUEMA, Notaire à Joué-les-Tours.

Table ronde

Introduction : « Une réforme en demi-teinte ? »

par Monsieur Philippe LUPPI, Maître de conférences de droit fiscal à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers.

Un aménageur (membre SNAL).

Monsieur Bernard CORNU, Adjoint au maire de Poitiers délégué à l'urbanisme et Vice-Président de la communauté d'agglomération Grand Poitiers.

Maître Jean-Michel COQUEMA, Notaire à Joué-les-Tours.

Monsieur Aurélien DARDÉ, Adjoint au chef de service Urbanisme et Aménagement DDT de la Vienne.

Monsieur Christian SEVEAU, Administrateur des finances publiques adjoint.

Fin des travaux

16h30 : Cocktail

INSCRIPTION GRATUITE

www.droit.univ-poitiers.fr